

# Courrier Fédéral

N° 387

du 22.03.14 au 28.03.14



Encart

«Livret UFICT»

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



## ■ EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion du 13 mars 2014

page 3

### **Courrier Fédéral**

Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19

Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>  
courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0418 S 06 474  
Imprimé par nos soins

# En direct du CEF

du 13 mars 2014



**Jean-Jacques Desvignes**  
Membre du Bureau Fédéral



Pas un seul pays dans le monde en 2013 n'a échappé à un mouvement social.

- En Ukraine, au Venezuela ou en Afrique centrale, le point commun est l'insatisfaction des besoins sociaux. Bien que le progrès permettrait aux populations de vivre dignement, les systèmes économiques mis en œuvre ne visent qu'à satisfaire une caste de privilégiés. Chacun de ces conflits possède sa spécificité et ses propres contradictions, mais les responsabilités incombent à des puissances d'argent et de pouvoir qui veulent conserver leurs privilèges.

Le Venezuela vit une nouvelle période de troubles et de violences avec des velléités putschistes d'une partie de l'opposition pour renverser le projet bolivarien. Derrière cette lutte de renversement, c'est toute la construction d'une voie nouvelle de développement économique et social en Amérique latine, qui est visée.

- L'Ukraine et la région vivent aussi un moment de trouble où d'une révolte pour vivre mieux, les aspi-

rations sont manipulées pour les transformer dans des oppositions hostiles aux pays voisins avec des slogans antirusse. Une Russie qui sans aucun ménagement répond de façon impérialiste en intervenant militairement et avec l'objectif d'annexer la Crimée.

- Dans un tout autre contexte, c'est en Centre-Afrique une situation qui continue d'empirer. Les aspirations de mieux vivre ont été transformées dans des oppositions religieuses et ethniques sans perspective de répondre aux véritables espoirs. L'intervention française a moins une visée humanitaire que de sauvegarder des régimes garantissant ses intérêts économiques. Plus d'un million de personnes sont dans des camps de réfugiés. C'est toute une région à feu et à sang. Mais derrière ces façades religieuses et ces milices armées se cache une véritable lutte de pouvoir économique. Transformer les aspirations populaires de progrès social, en luttes de pouvoir et servir quelques oligarchies est la caractéristique commune de tous

ces conflits. Ce procédé est universel.

## **Le combat pour les droits des femmes se poursuit**

L'attaque portée en Espagne contre le droit à l'avortement révèle qu'aucun droit n'est définitivement acquis. La journée internationale des droits de la femme du 8 mars est issue de l'histoire des luttes féministes pour gagner leur émancipation dans la société et dans le monde du travail. Ce combat est à poursuivre sur la question de l'égalité professionnelle. La lutte dernière des sages-femmes sur la reconnaissance de leur qualification en est l'expression concrète et gagnante.

Nos assises Egalité professionnelle, avec ses 137 camarades participants, dont 59% de femmes, ont réellement permis de révéler l'ampleur des problèmes posés. La participation de 41% d'hommes est aussi une évolution à retenir sur le fait que l'égalité n'est pas qu'une problématique féminine.

La discrimination envers les femmes prend différentes formes dans nos entreprises. Les interventions avaient l'ambition de dépasser les constats pour gagner sur les revendications. Cette dynamique doit maintenant se transformer en plan de travail, initiatives et succès. 30 camarades se sont portés volontaires pour s'investir dans un collectif de travail. C'est un atout sérieux pour avancer. Une première tâche nous attend : réactualiser le Projet d'Accord Fédéral concernant l'Egalité Professionnelle. Ces éléments montrent les



potentialités pour atteindre notre objectif de 30% de femmes à notre 40<sup>e</sup> congrès fédéral.

L'égalité professionnelle est réellement un enjeu de société sur lequel les forces anti progressives ne lâchent que sous la pression.

### **Il en est de même sur la question des libertés syndicales**

Alors ne nous privons pas du plaisir de la victoire : chez les Ratier Figeac la reconnaissance de la discrimination syndicale a permis le versement d'un million d'euros de préjudice à 9 camarades après 15 années de luttes. Accueillons avec plaisir également les décisions du ministère du Travail et de la cour d'appel administrative qui viennent de débouter le groupe Ventana Aerospace, Fonderie Messier, de leur demande de licenciement du délégué Christian Ploujoux. On ne lâche rien. C'est tout le combat de la CGT autour des 5 de Roanne ou encore des 4 de l'UL du Havre que l'on voudrait faire passer pour criminels.

Gagner la réparation par condamnation avec versement des préjudices subis est un combat juste, mais il faut avant tout lutter pour que la discrimination ne s'instaure pas dans nos établissements. Nous avons des outils, des expériences, des connaissances à partager sur le sujet. Combattre toute forme de discrimination est au cœur de l'affrontement entre le travail et le capital.

### **La campagne sur le coût du capital doit s'étendre**

Cet axe d'intervention trouve un large écho parmi les syndicats. Le livret est l'outil de référence pour aller au débat dans les syndicats et avec les salariés. Il donne des arguments, des réponses à des questions économiques, des propositions mais aussi toute une démarche syndicale qui part des problématiques rencontrées dans les entreprises pour construire des réponses adaptées et qui servent dans la construction concrète des rapports de forces.

Dans le prolongement de cette campagne, nous avons à examiner comment nous articulons l'enjeu du développement industriel. Un

livret est en cours de réalisation et permettra également d'alimenter le débat dans les entreprises.

### **Les Assises des jeunes de la métallurgie témoignent d'une dynamique**

Avec une centaine de participants, nous avons vu des camarades animés d'une volonté d'agir dans une construction efficace. Le pari de tenir ces assises sur deux jours, une semaine après les assises Egalité Professionnelle et en pleine préparation de la journée d'action du 18 mars, était ambitieux. Il a été tenu avec une participation non homogène selon les territoires et des retours de satisfaction. Les débats ont été francs et directs, y compris lors de la présence de Thierry Le Paon, pour émettre des interrogations sur la lisibilité de la stratégie des luttes dans la CGT. Une certitude, ils ont envie d'en découdre tout en étant lucides face aux difficultés et à l'individualisation qui s'est installée parmi le personnel. Des pistes de travail sont sorties, notamment sur la communication. A voir maintenant pour traduire cela concrètement dans un lien avec toute l'activité fédérale.

### **La situation brouillée n'empêche pas la CGT de poursuivre sa démarche**

Nous sommes dans une période féconde et animée. Nos initiatives fédérales se nourrissent des luttes dans des entreprises mais également de temps forts de mobilisations comme le 6 février. Les difficultés rencontrées ne font pas obstacles à poursuivre dans notre démarche CGT d'actions, de mobilisations sur de réelles propositions revendicatives et d'exigences de changement. Les autres syndicats sont bousculés. La CFDT se contorsionne dans son positionnement d'accompagnement. Force Ouvrière continue sa résistance à l'échelon national à certaines mesures gouvernementales, même si la traduction est plus ambiguë dans notre branche professionnelle. L'appel CGT, FO, FSU, Solidaires, le 18 mars, « exigeant des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public » et appelant l'ensemble des salariés,

chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer aux manifestations et grèves est un signe fort de cette résistance. De nombreuses fédérations ont réussi des appels communs. Pas encore à la métallurgie. Le refus de signature du pacte de responsabilité par la CGT et FO est un nouveau signe. Le « Pacte de responsabilité » n'est pas un pacte pour l'emploi. Il n'impose aucune obligation de résultat, n'offre aucun chiffrage et n'engage personne. Comme on le voit, rien n'est tracé d'avance.

### **Des temps forts sont déjà engagés**

Le 18 mars, mais également le 4 avril au niveau européen avec cet appel de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui appelle à la mobilisation « *pour obtenir l'adoption d'un grand plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité. Ce plan constitue « Une nouvelle voie pour l'Europe » tournant le dos aux politiques d'austérité à l'œuvre dans nos pays européens et qui conduisent à la récession et à un désastre économique et social. Cela montre que tout ne se déroule pas sur un long chemin tranquille. Alors ne passons pas à côté de ces opportunités qui nous unissent et offrent des espaces d'expression des salariés. Aujourd'hui même, 13 mars, la CGT appelle à des rassemblements et manifestations pour la construction d'une sécurité sociale professionnelle pour lutter contre la perte des droits occasionnés par le chômage, alors que le MEDEF continue son œuvre de démantèlement de la protection sociale. Et d'un autre côté, à l'occasion des Conseils d'administration de l'ARRCO et de l'AGIRC, la CGT exprimera son opposition au gel des pensions et la nécessité, à contrario, de revaloriser la valeur de service du point sur la base de l'évolution du salaire moyen.*

*Dans le même temps, des mobilisations se développent autour des NAO. Les difficultés de mobilisations par manque de perspectives et de convergences d'actions syndicales sont réelles mais n'en demeure pas moins la persistance des mécontentements.»*



**Discussion** **Gérard Montuelle** signale des mobilisations importantes à la Snecma dans le cadre des NAO. 600 personnes étaient devant le siège la semaine dernière et un autre appel a lieu ce 13 mars. Un autre mouvement unitaire a entraîné 800 salariés chez Turbomeca. Un débrayage d'une heure est aussi annoncé à la Sagem de Montluçon. Pour le 18 mars, Safran est mobilisé en Ile-de-France et il y aura une banderole pour le groupe avec les différents sites de la région à la manif.

**Laurent Trombini** indique que chez Thalès, on tente de porter la démarche revendicative pour rassembler les salariés pour le 18 mars en s'appuyant sur les rassemblements qui ont eu lieu l'année dernière. Cependant, il y a des difficultés sur de telles mobilisations. Il y a peu d'appels parmi les 55 établissements du groupe Thalès. Là où FO est implantée, on constate qu'ils font tout pour qu'il n'y ait pas de mobilisation. Il faut poursuivre en tenant l'explication sur le fond avec le livret sur le coût du capital, et le livret salaire / qualification. Ces deux livrets s'inscrivent pleinement dans l'action et il faut faire un effort pour les porter à la connaissance du maximum de salariés. Cela rencontre un vrai écho là où c'est fait. Concernant le livret salaire – qualification, on est loin d'avoir gagné l'idée d'une grille de salaire et d'une politique de salaire en pourcentage. En interne chez Thalès, la tendance naturelle va vers la revendication d'une somme fixe. C'est une erreur qui va à l'encontre des salariés eux-mêmes tandis qu'en plus on se met à dos les catégories ICT. Par ailleurs, sur plusieurs sites Thalès, nous sommes en difficulté au moment des élections. Plusieurs raisons à cela : des syndicats CGC et CFTC ont pris la mesure de la loi de 2008 sur la représentativité et font campagne au moment des élections. Ce n'est pas le cas de la CGT qui ne fait pas campagne. Il y a donc un travail à faire ici. Concernant les salaires, les NAO sont quasiment closes sur tous les sites Thalès. Les politiques salariales s'échelonnent entre 2,5% et 3%. Un tract a été distribué avec l'idée que là où on a lutté les augmentations sont plus importantes.

**Denis Leblanc** constate que les luttes continuent dans son groupe. Des journées d'actions sont prévues les 14 et 15 mars dans le réseau Renault. Pour la première fois, il y aura une journée d'action sur les salaires en intersyndicale. C'est d'autant plus remarquable que ce week end toutes les marques font des opérations «portes ouvertes». Il faut mesurer ce que cela repré-

sente avec la CGC vendeurs, qui est très présente dans ces catégories. L'année dernière a été une année blanche sur la question des salaires à laquelle s'est ajoutée l'annonce de la non-attribution de l'intéressement. 600 à 700 salariés étaient en grève le 6 février sur le réseau commercial. Le 20 février, on estime qu'il y a eu 1 000 grévistes. Pour autant, la négociation se poursuit mais on est encore loin du compte et des besoins. Nous avons acquis une prime exceptionnelle de 479 euros et des augmentations générales de 0,7% et suivant les plafonds (1,3% pour les plus bas salaires). Dans le réseau commercial Renault Trucks, la direction veut réduire les sites de moitié. Ils argumentent que les véhicules se vendent mal pour imposer l'austérité salariale. Les livrets ont été utilisés pour amener le fait qu'il y a de l'argent. Dans la branche, les négociations conclues jusqu'à présent oscillent entre 1% et 1,3%. On voit qu'il y a un appauvrissement des salariés au travers des systèmes de primes. Il s'est par ailleurs tenue une AG de l'USTM avec une expérience des camarades de Continental. Ceux-ci ont témoigné d'un blocage de la production pour les salaires. A noter aussi : chez Citroën Paris, la CGT a réussi à faire reconnaître les élections. Preuve de l'acharnement anti CGT : un vendeur qui est maintenant élu est actuellement sur le coup d'une mesure de licenciement sur un prétexte infondé.

**Philippe Lozano** estime que l'état d'esprit des militants est meilleur qu'en début d'année. Au niveau de la Gironde, il y a un appel unitaire (CGT-FSU-Solidaire- FO) avec manif à Bordeaux le 18 mars. En Aquitaine s'est tenu un collectif du secteur aéronautique le 6 mars avec une trentaine de salariés et des représentants de la FNTE CGT et du Comité régional CGT. Il a aussi été question du 4 avril avec un rassemblement à Hendaye qui alliera syndicats français et espagnols.

**Xavier Pétrachi** revient sur la question de l'Ukraine avec la proximité des élections européennes. Il serait utile d'avoir une communication de la fédération sur ce qu'elle perçoit des questions européennes au travers de ses liens syndicaux, la façon dont les pays européens ont subi la crise et la réponse des politiques par rapport à cela. Il y a effectivement une manifestation prévue à Hendaye le 4 avril pour Midi-Pyrénées. Il y aura aussi une délégation qui se rendra à Barcelone. Le 4 avril prend donc un intérêt particulier avec les élections européennes, il serait donc intéressant de pouvoir se positionner. Le conflit ukrainien et Syrien sont à nos portes, il ressemble à ce qui s'est passé en Yougoslavie. On peut difficilement rester spectateurs face à des gens qui se font tuer pour des magnats de la finance. Concernant le coût du capital, il faudrait pouvoir accompagner la brochure. La question principale aujourd'hui demeure celle de l'emploi. Depuis 2000, 400 000 emplois ont été supprimés. Face à cela, nous avons des propositions. Il y a l'argumentation, mais aussi le vécu. Pour Airbus, il y a quand même eu beaucoup d'embauches, mais jamais il n'y a eu autant d'intérimaires. Avec la réduction de l'emploi, la précarisation explose et les conditions de travail se dégradent. Il y a moyen de sortir par le haut de cette situation, mais la question



de l'emploi est essentielle. A notre AG de l'USTM, nous sommes revenus sur les accords de compétitivité. La brochure et la présentation sur le coût du capital doivent pouvoir nous aider à argumenter contre ces accords de compétitivité. Il importe aussi de proposer en mettant en avant des projets industriels. Tom Enders, PDG d'Airbus, a reçu un prix pour son pragmatisme après avoir affirmé qu'il ne fallait plus de projets mais se concentrer sur la vente des avions. Cette même logique se retrouve dans de nombreuses entreprises. On doit donc au contraire passer à l'offensive pour sortir les projets industriels des tiroirs. Sur Toulouse quelques 3 000 emplois devraient être supprimés dans l'engineering entre les salariés d'Airbus et les sous-traitants. Le projet industriel nous tire pour l'emploi et la pérennisation de l'entreprise. Concernant le 18 mars, la question de FO reste problématique chez Airbus puisqu'elle n'appelle pas à la grève. Enfin, concernant le succès des 9 de Ratier Figeac, une conférence de presse s'est tenue avec un bon relais médiatique. La question posée aujourd'hui est ce qui reste à faire après de telles victoires. Les droits syndicaux sont en recul. Il serait utile d'avoir d'ici le Congrès une présentation par François Clerc sur ce qu'il faut faire dans les entreprises pour éviter les contentieux et mettre en place des suivis sur le respect des droits syndicaux.

**Jérôme Lettry** revient sur les Assises des jeunes. Il y a eu un bon déroulement avec des débats très constructifs et francs. Le collectif n'a pas encore eu le temps de se réunir pour tirer le bilan. Il se réunira le 22 et dès le 23 se tiendra un collectif élargi. Il y a eu beaucoup de réponses positives de la part de jeunes qui souhaitent participer aux activités du collectif. Jérôme affirme cependant avoir eu deux grosses déceptions : la première concerne le discours de Thierry Le Paon, avec entre autre une explication un peu légère sur syndicalisme de lutte ou réformisme. Mais surtout, il n'a pas utilisé le contenu des débats pour dynamiser les jeunes ou pour leur dire que si demain nous sommes en action avec FO, c'est tout simplement pour que ce soit plus pratique puisqu'ils y sont. Il aurait pu expliquer que les salariés en manifestation pourraient finir par adhérer à la CGT et que parmi les syndiqués à la manif, on trouve les futurs militants. L'autre déception concernait la participation. Plusieurs explications : le choix de tenir ces Assises sur deux jours, la proximité des Assises de l'Egalité, mais aussi un contexte différent des précédentes Assises où on sortait de la bataille sur les retraites. Le changement de date a aussi perturbé dans la prise en compte en amont pour les congés. A noter par ailleurs que la prochaine semaine de syndicalisation se tiendra du 7 au 11 avril sur la thématique des jeunes avec trois affiches, un tract et une carte postale.

**Grégory Khiati** rapporte que l'annonce de 4 400 suppressions d'emplois chez Volvo se traduit en France par la disparition de 508 CDI, auxquels s'ajoutent 800 intérimaires et prestataires. En tout donc, quelques 1 300 suppressions. C'est une illustration du coût du capital qui vise seulement à accroître la rentabilité. Chez Renault Trucks, la CGT a mis en place un groupe de travail



sur le coût du capital. Le lien est fait entre ce coût, les salaires et l'emploi. Avec Sécafi, un travail est aussi en cours pour construire un argumentaire permettant de sauver les 508 postes. IndustriAll a été contacté et est d'accord pour une rencontre portant sur ce PSE qui affecte plusieurs pays. Grégory approuve aussi l'idée de faire venir François Clerc pour qu'il fasse connaître sa méthode.

**Sébastien Solignac** fait le point sur les NAO chez Turbomeca. Les négociations se sont déroulées sous la pression avec un débrayage unitaire. Il en résulte une augmentation générale de 1,4% à laquelle s'ajoute une augmentation individuelle de 1,5%. Il a aussi été gagné un engagement sur 40 embauches pour 40 départs.

**Philippe Martinez** estime qu'il faut certainement qu'on soit plus précis sur les attentes concernant la situation internationale. En Ukraine, le premier bâtiment à avoir brûlé est la maison des syndicats. Cela éclaire aussi sur la nature des mouvements dans ce pays que les médias ont tendance à globaliser. A la tête du mouvement en Ukraine, on trouve parfois des réactionnaires, voire pire. On a besoin de redéfinir le rôle de l'Europe et celui néfaste qu'elle joue aujourd'hui, mais en même temps, nous avons besoin de prendre du temps et d'essayer d'avoir des contacts. Cependant, quand la maison des syndicats brûle, ceci n'est pas évident... Idem pour la Syrie. Mais ces questions sont tellement pointues avec une forte pression médiatique que cela demande un temps de réflexion. Par rapport à l'Europe, qu'on nous avait promise comme porte-drapeau du pacifisme, on réalise que ce sont les intérêts économiques qui prévalent. Il faudra donc y revenir de façon plus précise. Pour la préparation du congrès, il faut vraiment s'appuyer sur les débats et AG de syndiqués. Il y a une qualité d'échange importante à la fédération. On sait se dire les choses lorsqu'on n'est pas content. Aux Assises des jeunes et aux Assises de l'Egalité, on a fait un état des lieux et on sait être exigeant. On pose des questions, on veut des précisions. C'est la même chose avec les syndicats qui interrogent la fédération sur le positionnement avec FO par exemple. Mais derrière ces débats, il faut déboucher sur du concret et ne pas lâcher sur nos valeurs. On peut être dans une dynamique de lutte. Le

18 mars est la suite du 6 février. Il peut aussi y avoir des comportements syndicaux opportunistes. FO a des syndicats très à gauche et d'autres très à droite. Doit-on focaliser sur cela ou sur le moyen d'avoir plus d'appels à débrayage ? Or, les salariés veulent en découdre et il y a besoin que la colère s'exprime. Il y a un vrai sentiment d'exaspération chez les salariés et chez les jeunes. Si nous ne sommes pas les porteurs de cela, d'autres le seront et on en verra les conséquences aux municipales, puis dans deux mois, aux élections européennes. Ceci n'est pas la colère qui devrait s'exprimer. Ce n'est pas cette colère-là que l'on souhaite. La première responsabilité de la CGT est de dire que s'il y a une colère, il faut arrêter le travail et l'exprimer dans la rue. Dans le même temps, il faut avancer des propositions. Nous avons une responsabilité pour conjuguer expression de la colère et propositions alternatives. Or, le prix du stratège de l'année est remis à celui, le PDG d'Airbus, qui prône de passer le taux de rentabilité de 5% à 10 %... Or, si l'objectif d'une entreprise industrielle est uniquement de doubler le taux de marge, c'est un choix que nous contestons. En même temps que la campagne sur le coût du capital, il faut conjuguer avec la bataille sur l'industrie. Le problème est ciblé : tant que le capital continuera à s'engraisser dans des proportions énormes, l'industrie et l'emploi poursuivront leur déclin. Nous avons obtenu que l'ensemble des fédérations CGT d'industries se réunisse sous l'égide du secrétaire général de la CGT avec la proposition de confédéraliser cette bataille. La fédération proposera un plan de travail sur plusieurs idées.

1) Il y a un besoin que nous soyons porteurs de projets industriels avec un contenu économique et social.

2) Face à une situation où la disparition des ouvriers était censée laisser la place à des ICT, on voit qu'aujourd'hui les emplois d'ingénieurs disparaissent aussi quand il n'y a plus de projets. Il y a donc besoin de discuter sur la nécessité d'avoir des usines avec des ouvriers.

3) Il faut retravailler la question de l'apprentissage pour former les jeunes. On pourrait fixer l'objectif de créer deux millions d'emplois industriels très rapidement.

4) Il faut traiter le renouvellement des générations, c'est-à-dire qu'on ne lâche pas la bataille de la retraite et de la pénibilité. Nous sommes donc bien sur la question de la réinternalisation de l'outil. Le problème des entreprises est que lorsqu'il y a des plans de restructuration des métiers s'en vont. La perte des compétences constitue un autre frein à la réalisation de projets. Nous avons donc l'ambition de ce genre de campagnes qui pourrait déboucher sur des initiatives autour des bassins d'emplois où des entreprises sont menacées, dans un premier temps. Dans un deuxième temps, on pourrait travailler sur une mobilisation nationale (éventuellement une manifestation) avec nos propositions, voilà les projets que pourrait porter la CGT. On mène bataille économique et industrielle avec emploi et contenu de l'emploi. On s'oppose à la fois à la casse de l'industrie tout en proposant autre chose. A la SAM, l'accord de compétitivité n'a pas été mis en œuvre parce qu'on a argumenté. Or, quand on donne des arguments aux salariés, ils sont d'accord. Dernier point, sur les libertés. On a popularisé Ratier et d'autres. Il ne faut pas lâcher sur libertés et discrimina-

tion. Concernant la méthode Clerc, il faut voir s'il faut faire une journée d'étude, mais on n'en a fait quelques unes. Par contre, peut-être faut-il refaire un papier dans le Courrier Fédéral, peut-être en refaire dans les départements. Mais plus que la méthode, il faut souligner que les Ratier n'ont pas mené qu'une bataille juridique. Ils ont aussi mené une bataille dans leur boîte. Christian de Ratier dit d'ailleurs : « *c'est la reconnaissance de la CGT dans l'entreprise et le droit de se syndiquer* ». C'est cela la bataille, le juridique nous aidant à porter cette bataille politique.

**Sylvain Werner** relate le Congrès de l'USTM 67 où les débats ont porté sur emploi-salaires-coût du capital-rapport de forces-conditions de travail. On retravaille avec les UL et la fédération. Le succès de la bataille industrielle nécessite de se rapprocher des autres structures CGT. En termes d'organisation, l'USTM compte 2 153 syndiqués et se fixe l'objectif d'atteindre les 3 000 en 2017. Il y a un appel à la grève pour le 18 mars et le 4 avril se prépare aussi en lien avec l'UD. Il est à noter aussi que le sujet du FN revient fort et qu'il nous revient d'expliquer que ce n'est pas la solution. Nous envisageons des communiqués et des demi-journées d'études avec les UL pour donner ces explications.

**Frédéric Sanchez** analyse les Assises comme un succès qui a permis, malgré les difficultés de la période, de réunir 250 militants en l'espace d'une semaine dans la salle du CCN, ceci afin de débattre de sujets importants et structurants pour la profession. Il s'agit maintenant de réfléchir à quelle traduction donner dans les territoires sur les décisions prises. Concernant l'égalité professionnelle, il y a un accord porté à signature le 8 avril. Cet accord va servir de point d'appui aux directions patronales pour ouvrir des négociations sur le sujet. Le 8 avril, quatre organisations syndicales ont déjà annoncé qu'elles allaient signer. Nous allons évidemment consulter nos bases sur la signature ou non de l'accord. On a donc intérêt à réactualiser notre projet d'accord sur l'égalité professionnelle afin de donner un outil dans nos entreprises. Concernant les Assises jeunes, on a aujourd'hui besoin d'une réflexion avec les collectifs existants dans les territoires et groupes. Il y a des collectifs qui fonctionnent bien comme PSA Sochaux, Arcelor Florange. Comment peut-on maintenant à partir de ce que les camarades ont réussi à construire, développer ces collectifs dans les territoires et USTM pour faire des questions de la jeunesse une priorité dans l'organisation. Il faut faire monter des jeunes dans certains syndicats. C'est de la responsabilité de la fédération d'aider les collectifs jeunes pour qu'ils prennent toute leur place dans l'organisation. La question des salaires est aussi une priorité absolue, d'autant qu'il vient d'être annoncé hier une augmentation de 0% sur les pensions de retraite. L'orientation est donc donnée. En 2014, ils proposeront donc des augmentations de 0% à 2% maximum. Au niveau des mini garantis par département, quand on fait le tour des départements on peut être inquiet sur les grilles de salaires sur les territoires. C'est de l'ordre de 1% ou de 1,1%... Il faut attirer l'attention sur l'importance de ces négociations. Dans la



période, les salaires peuvent être un levier pour gagner la mobilisation et élargir le rapport de forces. Face aux propositions misérabilistes, quelle attitude prendre ? Evidemment on consulte, mais après va-t-on ou pas sur le droit d'opposition face aux autres organisations syndicales ? C'est compliqué, mais cela nécessite une réelle discussion sur nos territoires et USTM. Les conventions collectives régionales sont un élément structurant. Le patronat est à l'offensive. Pourquoi ne pas réfléchir à des actions autour des projets de conventions collectives, en portant aussi notre projet de convention collective nationale. L'agenda social est chargé ; protection sociale, GPEC, formation professionnelle. Nous avons intérêt à être à l'offensive.

**Nicole Camblan** revient sur les Assises de l'Égalité et note le fait positif qu'il y ait trente volontaires pour intégrer le collectif. Le collectif ne peut fonctionner que s'il n'est pas composé que de femmes. Certains exemples médiatiques vont à l'inverse du droit des femmes, comme Ségolène Royal de retour au travail avant la fin de son congé maternité ou une ministre qui travaille en ayant un cancer. La maladie ou la maternité donnent droit à des arrêts de travail. Il faut noter que la méthode Clerc est valable pour toutes les discriminations et qu'il est important de la faire vivre. Elle a permis à Nicole de travailler son propre dossier en discrimination. Chez Jabil, le nombre de licenciés est passé de 97 à 70. Par ailleurs, le livret sur le coût du capital est bien reçu.

**Didier Guillon** indique que trois rassemblements auront lieu dans l'Allier pour le 18 mars avec un appel intersyndical. Une conférence régionale des métallos est prévue le 11 avril dans le bassin de Thiers, qui subit de nombreuses suppressions d'emplois depuis plusieurs mois.

**Frédéric Roussel** fait le point sur la discrimination syndicale chez IBM. Gilles Arnou a gagné son procès en Cour d'Appel, mais l'avocat d'Altis l'a informé qu'ils engageaient un bras de fer : Ils vont en cassation sur l'arrêt rendu le 27 novembre dernier par la Cour d'Appel de Paris. Ils l'ont remis aux Prud'hommes en janvier pour demander un échéancier sur les sommes qu'ils doivent. En parallèle, ils ont saisi le JEX pour demander des délais de paiement (Ordonnance rendue le 25 mars prochain). Il est convoqué à la Cour d'Appel le 2 avril prochain, pour erreur matérielle (Ils ne savent pas s'ils doivent des salaires ou des dommages/intérêts). Coût du capital chez IBM : 17,1 milliards de dollars de dividendes et rachats d'actions pour 16,6 milliards de dollars de bénéfices, 3,2 milliards de dollars seulement pour l'investissement. Conséquences, 689 postes supprimés en France en 2013 dans le cadre d'un PSE ; 438 départs volontaires pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 ; 150 à 200 postes en plus à supprimer d'ici la fin de l'année. Ils procèdent à des ventes par appartement. Dans le même temps, ils entreprennent la compression des surfaces immobilières sans accord de télétravail. Sur les salaires, malgré une intersyndicale seulement 250 salariés se sont mobilisés pour participer aux AG sur Paris (4 000 salariés).



**Frédéric Canton** constate dans sa région un nombre important d'entreprises en bagarre avec les NAO et fait le lien entre le 6 février et le 18 mars où il y a appel à la grève. Le 4 avril se prépare bien l'initiative à Hendaye avec l'invitation des syndicats frontaliers. Il est aussi à noter dans son entreprise un succès sur la discrimination syndicale grâce à l'aide de François Clerc. Le patronat s'acharne juridiquement parce qu'il veut remettre en cause la méthode Clerc. Mais il ne faut pas se contenter d'aller sur le juridique. Il faut être à l'offensive sur des accords anti-discrimination. Cependant, il faut veiller à leur contenu. Si on veut des jeunes syndicalistes, il ne faut plus qu'il y ait des martyrs.

**Laurent Trombini** signale qu'il existe un accord anti-discrimination chez Thalès, mais qu'un tel accord ne suffit pas et qu'il faut une vigilance permanente pour le faire vivre.

**Yann Amadoro** fait le point sur Ascometal. Depuis le 7 mars, l'entreprise est en redressement judiciaire. L'entreprise est au tribunal pour recevoir les offres de reprise jusqu'au 7 avril. Le jugement doit intervenir début mai.

**Bernard Devert** informe d'une grève chez Federal Mobile à Orléans suite à une procédure de licenciement engagée contre un délégué CGT. Nous avons une bataille d'idées sur la baisse des coûts, il y a cependant une résistance. Nous faisons campagne sur le fait que l'argent existe et qu'il faut déculpabiliser les salariés. Nous avons en France le patronat le plus assisté d'Europe. Il faut faire le lien avec ce que cela représente en fonds public par salarié. Concernant la convention collective régionale, soyons attentifs au décalage entre nos propositions et la perception des salariés. Dans la vie les salariés sont sur le paiement du poste de travail, or il faut reconquérir le paiement de la qualification. En effet, l'UIMM veut retravailler les conventions collectives avec le paiement au poste de travail. Le patronat veut déclinier le pacte de responsabilité sur le temps de travail et la qualification. On leur a fait un chèque de 50 milliards, il faut faire remonter les exigences revendicatives, gagner de la confiance dans les collectifs de travail et aider nos camarades à prendre du recul. Nous avons l'ambition de peser sur les choix stratégiques de l'entreprise.

**Kamal Ahmada** fait le point sur Bosch Vénissieux où est en cours un processus de vente du photovoltaïque. On demande aux IRP de se prononcer sur un projet pour lequel ils sont en attente face à diverses hypothèses abstraites. La mobilisation des salariés n'est pas plus facile qu'en temps ordinaire. Il a été obtenu la mise en place d'un CHSCT pour regarder le projet. Celui-ci a mandaté un expert.

**Jean-Jacques Desvignes** constate à la fois des difficultés, mais aussi la validation de la démarche consistant à argumenter et débattre. Il y a aussi des luttes, mais le contexte général est complexe avec une société en perte de repères. Or les choses ne sont pas binaires. Les Assises ont permis d'élargir les collectifs. Il y a trente volontaires pour le collectif égalité, c'est un nouveau collectif. Avec les jeunes, il faut voir comment on poursuit la campagne sur le coût du capital. Cette campagne permet d'identifier les problèmes. Les solutions sont les salaires et les qualifications. Nous avons le plan de travail développé par Philippe et une campagne sur le développement industriel. Il y a ce que dit Xavier sur les projets industriels. Concernant le 18 mars, c'est encore compliqué pour la fédération avec FO mais on avance en essayant de porter l'unité. S'ils ne veulent pas s'engager, nous nous le faisons. Concernant la discrimination et la méthode Clerc, la question posée est plus comment prévenir avec la mise en place d'outils de suivi des militants permettant d'anticiper. On doit cependant s'en préoccuper en permanence.



### **Mandatement**

**Amar Ladraa** fait le point sur le mandatement pour le congrès. Il y a 598 mandats de délégués. L'exercice 2012 n'est toujours pas clôturé et il manque environ une centaine de FNI pour atteindre les 65 000. Il y a 465 délégués directs et 81 délégués groupés. Il y a aussi 42 retraités. 81 départements seront représentés (+2 par rapport au précédent congrès). Il y a à ce jour seulement 16 femmes parmi les 125 délégués désignés officiellement. Sur le financement, il faut réfléchir à la mutualisation des moyens quand un syndicat a des difficultés. Chaque fin de semaine, une info sera réalisée sur le mandatement. Il faut noter que plus de 500 syndicats se sont réunis depuis le début de l'année. C'est le résultat de décisions prises au 39<sup>e</sup> Congrès. On retrace un document sur les discussions des AG.

### **Présentation du rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Coexco**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, toutes les organisations syndicales doivent tenir une comptabilité. La loi oblige en outre à publier cette comptabilité et, à partir d'un certain niveau de ressources, à nommer un commissaire aux comptes. Ce commissaire aux comptes est un expert comptable assermenté représentant le ministère de la Justice, qui vérifie les comptes et s'assure que tout est fait conformément à la législation.

Lecture est faite par le commissaire aux comptes, de son rapport. Celui-ci atteste d'une gestion saine. Le commissaire aux comptes certifie que les comptes sont sincères et fidèles à la réalité et sont conformes en tous points à la législation. Conformément à la loi, les comptes seront publiés dans un délai de trois mois sur le site de la direction des journaux officiels.

Validation des comptes

*Le CEF approuve les comptes.  
Décision votée à l'unanimité.*

### **Budget prévisionnel**

**Philippe Martinez** remarque que le bilan 2013 est positif d'environ 110 000 euros, et ce avec des dépenses supérieures. Le problème n'est donc pas tant les dépenses que les recettes. C'est-à-dire que l'activité n'a pas été mise en cause et qu'il y a eu un surcroît d'activité de la fédération. Les assemblées de syndicats, l'activité communication, les livrets sur les filières... Tout ceci coûte mais matérialise l'activité de la fédération. Entre 2007 et 2013, il y a eu une progression importante du nombre de FNI. De 60 000, nous sommes passés à 65 000. La moitié de l'excédent est due aux adhésions nouvelles. Les batailles pour les cotisations ont un effet immédiat. Nous avons une moyenne de dix timbres, cependant des efforts restent à réaliser sur le taux de cotisation et nous restons loin du 1%. Il faut donc encore travailler la question du 1% pour tous. Le niveau de recette des cotisations représente 35% du budget. Pour le congrès, il y a eu un gros effort de fait vis-à-vis de nos partenaires pour le financement de l'infrastructure, notamment l'hébergement. L'une des premières conséquences a été de pouvoir baisser le prix des repas de 160€ à 120€. C'est de l'argent au service de la vie syndicale. L'idée est que soit exposé au congrès ce que fabriquent les métallos. Pour ce qui concerne les salaires des personnels de la fédération, il est proposé cette année une augmentation générale de 1,5%. En y ajoutant les augmentations individuelles, on atteint 2,7%.

### **Commission financière de contrôle**

**Sylvain Werner** rapporte que la CFC s'est réunie et a procédé au contrôle des comptes. Les documents sont clairs et bien tenus. La CFC donne donc quitus aux membres du bureau fédéral pour leur gestion.

*Le bilan, le budget prévisionnel et l'augmentation salariale du personnel sont votés à l'unanimité.*